

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 octobre 2011

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Général

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance 26 septembre 2011**

**2011 DFPE 3 G** Dotations et conventions avec les associations gestionnaires de centres de protection infantile

**M. Jean-Marie LE GUEN, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date 13 septembre 2011 par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, propose les dotations et conventions aux associations gestionnaires de centres de protection infantile ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean - Marie LE GUEN au nom de la 6e commission ;

Délibère :

Article 1. : Monsieur le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, est autorisé à signer avec les associations gestionnaires de centre de protection infantile, ci-après énumérées, une convention dont le texte est joint à la présente délibération et qui est relatif aux modalités de fonctionnement et de financement des centres de protection infantile.

Association gestionnaire	Adresse du siège	Adresse du centre
Fondation œuvre de la Croix Saint-Simon	18, rue de la Croix Saint-Simon (20e)	119, rue d'Avron (20e)
Fondation œuvre de la Croix Saint-Simon	18, rue de la Croix Saint-Simon (20e)	3, rue Oudinot (7e)
Fondation œuvre de la Croix Saint-Simon	18, rue de la Croix Saint-Simon (20e)	29, rue R et S Delaunay (11e)
Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon	18, rue de la Croix Saint-Simon (20e)	6b, rue Clavel (19e)
Croix Rouge Française	94, rue Didot (14e)	48, rue du faubourg St Denis (10e )

Croix Rouge Française	94, rue Didot (14e)	42, rue Vandrezanne (13e)
Croix Rouge Française	94, rue Didot (14e)	61 / 63, rue des Haies (20e)
Croix Rouge Française	94, rue Didot (14e)	145, boulevard Ney (18e)
Croix Rouge Française	94, rue Didot (14e)	93, rue Haxo (20e)
Enfant et santé	160, rue de Crimée (19e)	160, rue de Crimée (19e)
Enfant et santé	160, rue de Crimée (19e)	52, avenue de Flandres (19e)
ADHMI	26, boulevard Brune (14e)	26, bd Brune (14e)
Goutte de lait St Léon	14, rue Edgar Faure (15e)	35, rue Dupleix (15e)
OCM-CEASIL	4, rue Vigée Lebrun (15e)	4, rue Vigée Lebrun (15e)
GOSB	162, rue de Belleville (20e)	162, rue de Belleville (20e)

Article 2 : Le montant des dotations de fonctionnement 2011 des centres est fixé comme suit :

Associations gestionnaires	Adresse des centres	Montant des dotations 2011
Enfant et santé	11 bis rue Curial (19e)	359 426 €
Enfant et santé	52, avenue de Flandres (19e)	387 954 €
Croix Rouge Française	48, rue du Faubourg Saint-Denis(10e)	306 992 €
Croix Rouge Française	42, rue Vandrezanne (13e)	232 871 €
Croix Rouge Française	145, boulevard Ney (18e)	328 048 €
Croix Rouge Française	61/ 63, rue des Haies (20e)	266 094 €
Croix Rouge Française	93, rue Haxo (20e)	263 564 €
Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon	3, rue Oudinot (7e)	121 112 €
Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon	29, rue Robert et Sonia Delaunay (11e)	327 106 €
Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon	6, bis rue Clavel (19e)	292 553 €
Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon	119, rue d'Avron (20e)	309 198 €
Goutte de lait Saint-Léon	35, rue Dupleix (15e)	214 280 €
Œuvre de la Chaussée du Maine Centre d'Etudes et d'Action Sociale et d'Initiatives Locales (OCM CEASIL)	4, rue Vigée Lebrun (15e)	167 222 €
Association pour le Développement de l'Hygiène Maternelle et Infantile (ADHMI)	26, boulevard Brune (14e)	273 634 €
Groupe d'œuvres Sociales de Belleville (GOSB)	162, rue de Belleville (20e)	291 562 €
TOTAL		4 141 616 €

Article 3. : Les dépenses correspondantes à ces participations seront imputées au chapitre 65, nature 6568, rubrique 41 du budget de fonctionnement du Département de Paris, exercice 2011 et exercices suivants sous réserve de la décision de financement.